

Mesdames, Messieurs,

En vue de l'élection du comité directeur de la Commission du français langue maternelle de la FIPF, je vous fais part de mon souhait d'intégrer cette instance. Ma candidature étant soumise à votre vote, j'ai à cœur de partager avec vous les motivations qui la sous-tendent, ainsi que les axes d'action que celles-ci me conduisent à vous proposer pour les cinq années à venir.

Ma candidature procède d'un **désir d'inscrire mon engagement comme enseignant de français dans un horizon international, traduction d'une approche ouverte de l'enseignement du français.**

Ouverte, c'est-à-dire inclusive. Cette exigence fonde la cohérence entre le parcours professionnel et l'engagement associatif qui sont les miens depuis plusieurs années. Dans le cadre professionnel, elle s'est notamment illustrée par la création d'un dispositif pédagogique visant à favoriser la motivation d'élèves majoritairement issus de milieux populaires vis-à-vis d'activités supposant un rapport au langage dont ils ne sont pas d'emblée porteurs.

Mon engagement au sein de l'AFEF se nourrit, lui aussi, de cette exigence. Témoin une note produite à l'automne 2021, intitulée «Pour une école de la *compréhension*». Suite au premier confinement dû à la pandémie de Covid-19, il s'agissait de contribuer à la réflexion appelée par la mise en oeuvre de la continuité pédagogique. La perspective esquissée dans ce texte s'articule autour de trois axes : faire en sorte que toute la communauté éducative comprenne ce qui se joue d'essentiel dans les activités scolaires ; rendre l'élève co-responsable des apprentissages ; ouvrir davantage l'école sur la vie et à la vie.

Ouverte, c'est-à-dire marquée par le goût de faire vivre la réflexion sur l'enseignement du français à l'échelle internationale. Un goût éveillé en particulier par la découverte de la francophonie et de sa richesse, lors de ma participation au 2e Forum mondial de la langue française, à Liège en juillet 2014. Et qui m'a conduit par la suite à participer ou contribuer à différents congrès organisés par la FIPF ou des associations membres de celle-ci : 14e congrès de la FIPF à Liège, auquel j'ai participé dans son intégralité et durant lequel j'ai été interviewé dans le cadre du parcours des jeunes enseignants de la FIPF ; 9e Congrès panhellénique et international des professeurs de français (Athènes, 2016) ; Congrès régional de la Commission Asie-Pacifique de la FIPF (Kyoto, 2017) ; 3e Colloque international de l'Association thaïlandaise des professeurs de français (Bangkok, 2017).

De cette approche ouverte de l'enseignement du français, découle une vision de ce dernier sous l'angle de ce qu'il peut apporter à ses acteurs, enseignants comme élèves. C'est aussi de l'aspiration à faire vivre cette vision que procède ma candidature. À travers le rôle qu'il me sera permis de jouer au sein de la CFLM, mon intention est de **contribuer à promouvoir une approche du français marquée par l'ouverture sur soi-même et sur le monde pour être, penser, agir dans ce dernier.**

• **L'apprentissage du français, vecteur de construction et de découverte de soi comme sujet en devenir,** ce qui suppose de prendre en compte la diversité des apprenants. Cette préoccupation innervé mon travail d'enseignant, notamment à travers la place faite à l'erreur dans l'apprentissage de la langue, et mon travail de formateur, au travers de stages visant à faire lire et écrire dans des classes hétérogènes.

• **L'apprentissage du français : une voie vers la liberté,** en particulier grâce aux rencontres qu'il permet avec la littérature, à la créativité et aux capacités d'expression ainsi développées. Favoriser l'*appropriation subjective des œuvres littéraires* (Shawky-Milcent), permettre à l'élève de se constituer en *sujet écrivain* (Bucheton)... Autant de voies pour faire de la rencontre avec l'écriture en langue française un moment d'élargissement - libération de sa propre subjectivité, développement d'une *disponibilité au dépaysement* (Shawky-Milcent). Une perspective que je privilégie dans des formations destinées aux enseignants (« Oser la lecture d'œuvres littéraires dans le cadre de la co-intervention », « Appréhender les enjeux de la lecture d'œuvres littéraires à travers la rencontre d'auteurs »).

• **L'apprentissage du français : une voie vers la construction de soi comme citoyen.** C'est-à-dire vers le développement d'une conscience à la fois singulière et favorisant le dialogue avec l'autre, et de construction de compétences civiques et sociales. Cette ambition marque mon travail avec les élèves. Par exemple, à travers la mise en oeuvre d'un projet interdisciplinaire évoqué dans un article des *Cahiers pédagogiques*. Je m'efforce aussi de la faire partager à d'autres enseignants. Témoin l'atelier intitulé « Valeur(s) de l'œuvre, valeurs à l'œuvre : vivre un roman d'aventure en classe de 5^e » que j'ai animé lors d'une journée d'étude organisée par l'AFEF sur le thème «littérature et valeurs». Cette ambition peut aussi valoir pour les enseignants, comme j'en ai fait l'expérience lors du

dernier congrès de la FIPF en participant à un «parcours» de 40 heures associant des responsables associatifs de différentes nationalités.

Vouloir sur cette base contribuer au travail de la CFLM, c'est enfin **mettre au service de cette commission des compétences développées au fil de mon parcours, et les développer davantage encore grâce au travail collectif que j'entends favoriser notamment de trois façons.**

- **Écoute.** Conduit à développer mes qualités d'écoute par plusieurs expériences professionnelles (co-pilotage de groupe de travail, aide à formuler des projets de formation...), j'ai aussi développé ces qualités comme membre du conseil d'administration de l'AFEFE depuis 2017. Membre du comité directeur d'une commission riche de membres aux parcours divers, issus d'horizons divers, j'aurai à cœur d'entendre la voix collective qui en émanera, pour aider à la faire entendre ou à la traduire en actes.

- **Représentation.** Outre ma participation aux congrès internationaux déjà évoqués, j'ai été préparé à ce rôle par une expérience associative antérieure, à savoir le fait de représenter un groupe local d'Amnesty International au congrès de Nantes en 2010. En outre, à titre professionnel, j'exerce depuis 2019 dans l'académie de Créteil une fonction consistant à représenter à l'échelle de plusieurs communes le service du rectorat en charge de la formation continue. Fort de ces expériences, j'entends contribuer à la présence visible de notre commission au sein de la FIPF.

- **Impulsion et suivi de projets.** Membre du conseil d'administration de l'AFEFE, j'ai vu et contribué à faire fonctionner celui-ci comme lieu d'une veille collective en matière d'enseignement du français, et comme creuset de projets concrets. La crise sanitaire a imposé d'organiser ce travail en distanciel, modalité sous laquelle par ailleurs j'exerce principalement mon travail de formateur depuis un an. J'aurai à cœur de m'appuyer sur cette double expérience, pour contribuer avec les autres membres du comité directeur à impulser et suivre les initiatives de la CFLM, en prolongement du travail déjà engagé et dans l'optique du prochain congrès de la FIPF que l'AFEFE se propose d'organiser en France.

Ces motivations me conduisent à vous proposer, pour les cinq ans à venir, trois axes d'action.

- **Contribuer à penser et à promouvoir les enjeux et les fruits de l'enseignement de la littérature et de l'écriture créative en langue française :**

- continuer de faire vivre le concours «Florilège», si possible en l'enrichissant de la contribution de nouveaux territoires géographiques, en France ou dans d'autres pays où le français est langue maternelle ;

- porter aussi notre réflexion et le cas échéant notre effort sur la formation à la lecture littéraire, y compris comme facteur d'ouverture de notre commission sur l'international.

- **Favoriser la présence de la CFLM à l'échelle internationale :**

- travailler à tisser des liens avec les associations d'enseignants de français œuvrant dans des pays du Sud, par exemple en contribuant à leur réflexion sur l'enseignement de la lecture littéraire ;

- assurer une présence de la Commission du français langue maternelle lors des congrès organisés par la FIPF et, dans la mesure du possible, lors des congrès régionaux (notamment, en cohérence avec le point précédent, le congrès régional de la Commission du Monde Arabe et des Associations des professeurs de français d'Afrique et de l'Océan Indien).

- **Contribuer à la préparation du prochain congrès de la FIPF, au travail visant à faire aboutir le projet d'organiser le prochain congrès de la FIPF en France, à Besançon.** Dans cette optique, il s'agira de travailler en étroite collaboration avec l'AFEFE, ce que mon appartenance à cette association facilitera, puisque le président de la commission de rattachement fait partie du comité d'organisation d'un congrès.

Dans l'attente de travailler ensemble je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.



Guillaume LOOCK